

Support au plancher NextGen



Table des matières

Aperçu du produit 3

Spécifications techniques 4

Installation 5

 A. Préinstallation 5

 B. Quincaillerie d’ancrage 6

 C. Installation 8

 D. Étapes finales 9

Entretien 9

Garantie 9

Aperçu du produit

Le support au plancher NextGen (n° de produit : 20-24-FL) de Can-Dan Rehatec Ltd. est un cadre de support conçu pour être utilisé avec les tables à langer murales Can-Dan et Pressalit. Il permet d'installer la table à langer sans dépendre de la résistance structurale du mur, en transférant la charge au plancher. Ce cadre autoportant est idéal lorsque le mur ne peut pas supporter de lourdes charges, par exemple une cloison creuse ou lorsque l'ouverture du mur pour ajouter du renfort n'est pas possible. Le support est composé d'une base en acier robuste et de montants qui se boulonnent au plancher et se fixent au cadre de la table à langer, soutenant la charge de la table approuvée.

Le support au plancher NextGen est thermolaqué et offre un profil mince qui s'intègre discrètement sous et derrière la table à langer. Il conserve la même plage de hauteur et la même fonctionnalité de la table tout en assurant l'intégrité structurale sur les murs non porteurs. Il convient aux installations publiques, aux écoles et aux milieux de soins résidentiels où l'état des murs est inconnu ou non approprié. Le support au plancher NextGen offre une plus grande flexibilité quant à l'emplacement de la table à langer, sans compromettre la sécurité.

Fabriqué au Canada.



Figure 1 - Support au plancher NextGen (n° de produit : 20-24-FL)



Figure 2 - Support au plancher NextGen avec table à langer

Spécifications techniques

Numéro de pièce : 20-24-FL

Compatibilité :

Tables à langer Can-Dan : modèles

21-28-62	19-88-72
21-30-72	20-00-48
19-88-62	20-00-62

Tables à langer Pressalit : modèles

SCT 1000 (R8593114000, R8593118000)
SCT 2000 (R8591218000)
SCT 2100 (R8591418000)
SCT 3000 (R8592313301, R8592318301)
CT 4000 (R8594572000)
CT 4100 (R8595572000)

(voir la note 1)

Dimensions :

- Hauteur : 1189 mm (46,81 po)
- Largeur : 765 mm (30,12 po)
- Profondeur : 488 mm (19,21 po)
- Épaisseur de la plaque de pied : 6 mm (0,25 po)

Poids : 43 kg (95,7 lb)

Matériau : acier au carbone haute résistance (44W)

Fini : thermolaqué blanc (RAL 9016 Blanc signalisation)

Capacité de charge : 340 kg (750 lb)
(inclut le poids de la table à langer)

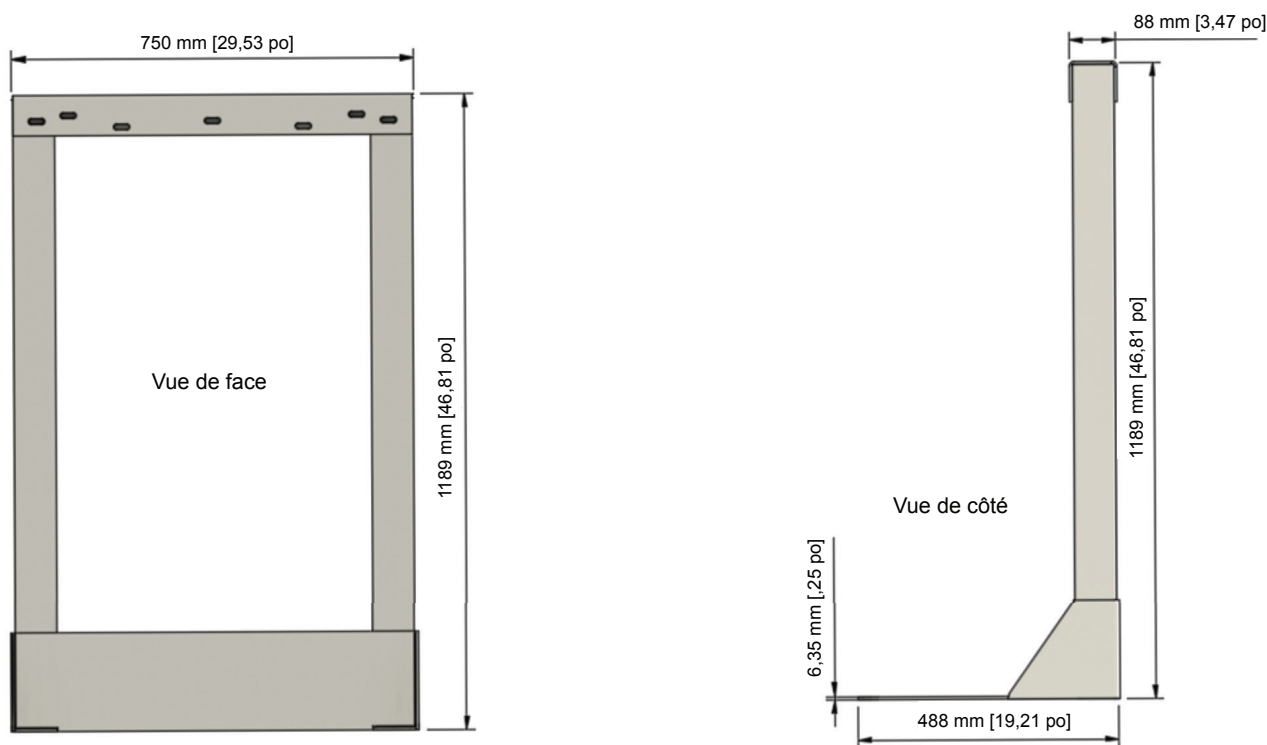


Figure 3

Note 1: Lorsqu'utilisé avec les modèles Pressalit SCT 2000, SCT 2100 et CT 4000, la hauteur minimale de la table passe de 299,7 mm (11,8 po) à 373,7 mm (14,7 po). Pour le modèle CT 4100, la hauteur minimale passe à 389,7 mm (15,3 po) en raison de la conception du support au plancher.

Installation

A. Préinstallation :

1. **Identifier le type de substrat du plancher** : confirmer que la surface d'installation est en béton ou construite avec une charpente de bois.
2. **Vérifier la conformité du substrat** : confirmer que le plancher respecte les exigences minimales d'épaisseur, de résistance et d'état indiquées dans le **tableau des exigences relatives au substrat ci-dessous** :

Tableau des exigences relatives au substrat		
Substrat	Exigence minimale	Notes
Béton	Béton de poids normal, non fissuré, min. 2500 psi, épaisseur minimale de 3,25 po.	Si la dalle est fissurée, détériorée ou dans un état inconnu, l'ancrage doit être examiné par un professionnel qualifié et sélectionné conformément aux exigences publiées par le fabricant des ancrages.
Renforts en bois	Pin du Sud de 2 po x 10 po minimum. 4 po x 8 po fortement recommandé.	Confirmer que le plancher possède des renforts en bois structuraux adéquats sous tous les emplacements d'ancrage. Voir la figure 4, page 6, pour les emplacements des ancrages.
Sous-plancher	Un sous-plancher peut être présent, mais il n'est pas considéré comme structurel pour l'ancrage.	Le sous-plancher doit être structurellement solide et capable de résister aux charges de compression du support au plancher sans déformation par écrasement ni perte d'ancrage.

3. **Vérifier la présence de systèmes sous dalle** :
 - Les câbles de post-tension ou les systèmes de chauffage radiant doivent être identifiés
 - **Ne pas** percer avant d'avoir obtenu l'autorisation de l'ingénieur ou du responsable des installations
4. **Vérifier la présence de drains à proximité ou de tuyauterie encastrée**
5. **Consulter un ingénieur en structure** :
 - en tout temps avant de commencer l'installation;
 - particulièrement lors de rénovations, lorsque la profondeur de la dalle est inconnue, lors de modifications aux solives de bois ou lorsque la dalle se trouve au-dessus d'un vide.
6. **Planifier l'emplacement de la prise** : s'assurer que les prises électriques sont situées à moins de deux mètres.



Toujours consulter un ingénieur en structure avant l'installation.

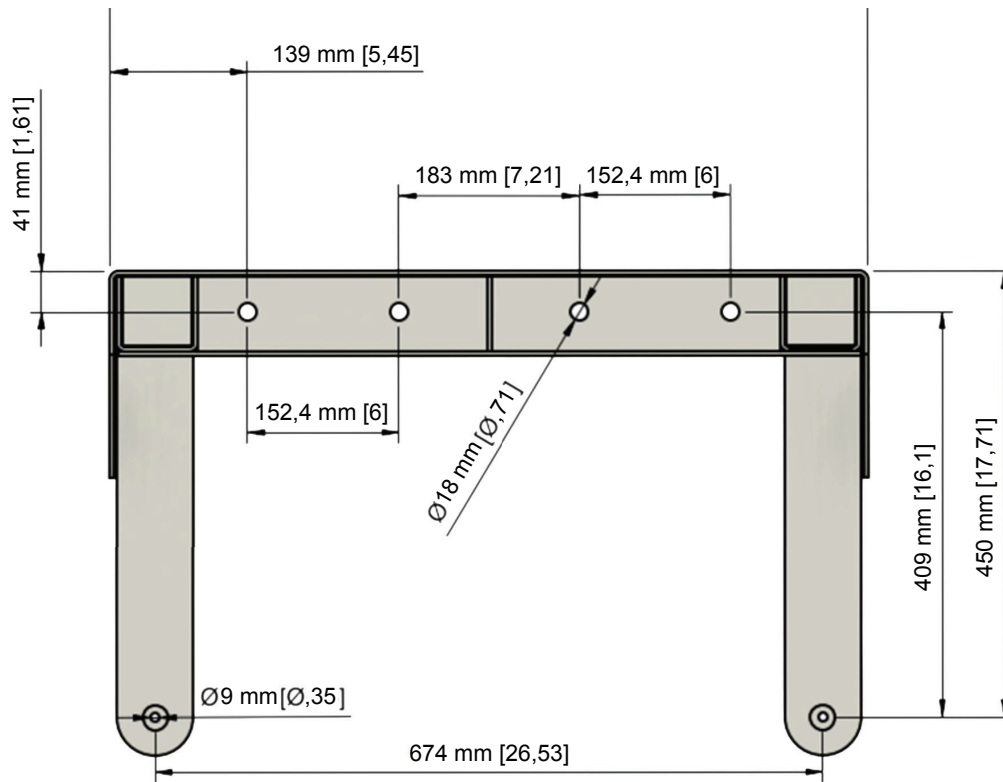


Figure 4 - Emplacements des ancrages

B. Quincaillerie d'ancrage



Il incombe à l'installateur et à l'entrepreneur de déterminer la méthode de fixation appropriée en fonction de la construction du plancher.

Can-Dan Rehatec Ltd. ne donne aucune garantie quant à l'adéquation, à la résistance ou à la sécurité de la quincaillerie ou de la méthode d'installation utilisée.

Can-Dan Rehatec Ltd. ne peut être tenue responsable de toute blessure, de tout dommage ou de toute défaillance résultant d'une installation inadéquate, d'une construction de plancher insuffisante ou d'une quincaillerie inappropriée.

Can-Dan Rehatec Ltd. n'assume aucune responsabilité pour l'évaluation de la construction existante du plancher ni pour les défaillances dues à un renforcement inadéquat ou insuffisant.

Exigences de charge

Tableau des exigences relatives à la quincaillerie					
Substrat	Emplacement de l'ancrage	Qté	Quincaillerie acceptée	Force axiale minimale requise par ancrage	Notes
Béton	Ancrages arrière	4	Ancrage à coin de 3/8 po*	1032 lb	Ancrages principaux en traction. L'installateur doit suivre les instructions du fabricant pour l'encastrement, la préparation des trous et le couple de serrage.
Béton	Ancrages arrière	4	Tige filetée de 3/8 po avec système d'ancrage adhésif*	1032 lb	Ancrages principaux en traction. L'installateur doit suivre les instructions du fabricant pour l'encastrement, la préparation des trous et le couple de serrage.
Béton	Ancrages avant	2	Tirefond de 5/16 po avec douille d'ancrage	S.O.	Ancrage anti-soulèvement; les ancrages arrière sont les ancrages de tension déterminants.
Blocage en bois	Ancrages arrière	4	Tirefond de 5/16 po	1032 lb	Encastrement minimal de 5,5 po dans un blocage structural en bois massif.
Blocage en bois	Ancrages avant	2	Tirefond de 5/16 po	S.O.	Ancrage anti-soulèvement; les ancrages arrière sont les ancrages de tension déterminants.

* Pour les ancrages arrière dans le béton, l'installateur peut choisir des ancrages à coin ou des tiges filetées.

Trousses de quincaillerie d'ancrage (facultatives)

Des trousse de quincaillerie d'ancrage préconfigurées sont offertes pour les conditions d'installation typiques et peuvent être commandées séparément :

- No de pièce CD-HD-KITC – Pour les installations sur plancher de béton
- No de pièce CD-HD-KITW – Pour les installations sur plancher de bois

L'utilisation de ces trousse n'élimine pas la responsabilité de l'installateur de vérifier leur adéquation en fonction de la construction du plancher et des exigences de charge propres au site.

C. Installation :

Pour un plancher de béton standard (épaisseur ≥ 95 mm [3,25 po]).

Étapes :

1. Placer le support au plancher à son emplacement final
2. Marquer les six (6) emplacements de trous (deux [2] à l'avant, quatre [4] à l'arrière)
3. Retirer le support au plancher
4. Percer les trous conformément aux exigences du fabricant des fixations
5. Nettoyer les trous conformément aux instructions du fabricant
6. Installer les quatre (4) ancrages arrière
7. Effectuer l'installation complète conformément aux instructions du fabricant
8. Installer les douilles d'ancrage avant conformément aux instructions du fabricant
9. Replacer le support au plancher
10. S'assurer que le support au plancher est de niveau
11. Serrer et fixer les ancrages arrière conformément aux instructions du fabricant
12. Installer et serrer les tirefonds avant conformément aux instructions du fabricant
13. Confirmer que le support au plancher est toujours de niveau et bien fixé

Pour des renforts en bois

Étapes :

1. Placer le support au plancher à l'emplacement souhaité
2. Confirmer que le plancher possède un renfort structural en bois adéquat sous tous les emplacements d'ancrage
3. Marquer les six (6) emplacements de trous
4. Retirer le support au plancher
5. Confirmer que tous les emplacements d'ancrage s'alignent avec un renfort en bois
6. Percer des avant-trous conformément aux instructions du fabricant des fixations
7. Replacer le support au plancher
8. S'assurer que le support au plancher est de niveau
9. Installer les quatre (4) tirefonds arrière dans le renfort structural
10. Installer les deux (2) tirefonds avant dans le renfort structural
11. Serrer complètement toutes les fixations conformément aux instructions du fabricant
12. Confirmer que le support au plancher est toujours de niveau et bien fixé

D. Étapes finales :

1. Vérifier le niveau : ajouter des cales au besoin sous le support au plancher avant le serrage final.
2. Fixer la table à langer. Consulter le *guide d'installation du support au plancher NextGen* pour les instructions étape par étape afin de fixer votre table à langer Can-Dan ou Pressalit au support au plancher NextGen.
 - Utiliser les boulons inclus pour fixer la table à langer Can-Dan ou Pressalit au support au plancher NextGen.
 - Aligner les trous de boulons aux positions percées en usine (voir la figure 3, page 4).
3. Fixer la table à langer au support au plancher.
4. Tester : lever et abaisser la table à langer à sa hauteur maximale et minimale afin de vérifier sa stabilité.
5. Vérifier de nouveau le couple de serrage après une semaine d'utilisation.

Entretien

- Vérifier le serrage des boulons d'ancrage chaque année.
- Vérifier les boulons du cadre Can-Dan ou Pressalit chaque année.
- Nettoyer avec des détergents non abrasifs.
- Inspecter les boulons des montants pour détecter tout mouvement ou signe de rouille.
- Le revêtement thermolaqué résiste à la corrosion; retoucher toute égratignure.

Garantie

Can-Dan Rehatec Ltd. à titre de fabricant, garantit qu'à compter de la date de livraison au premier consommateur, chaque support au plancher vendu est neuf, inutilisé et exempt de tout défaut de matériaux et/ou de fabrication pendant une période de quatre (4) ans.



Les réclamations au titre de la garantie doivent être adressées au détaillant auprès duquel le produit a été acheté.



Téléphone : 905 648-7522 ou 1 877 5-CANDAN

Courriel : info@can-dan.com

Site Web : www.can-dan.com

7-1469 Sandhill Drive
Ancaster (Ontario)
L9G 0H7, Canada